



DATE DE PUBLICATION : 17 MARS 2025

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE  
LE DIRECTEUR RÉGIONAL

**Délégation de signature donnée par le Directeur régional de l'Île-de-France  
au Responsable du service des Entreprises de Paris-la-Défense**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Alain GERBIER, le 14 octobre 2024 ;

Délégation permanente est donnée à :

M. Stéphane ALBERT, Responsable du service des entreprises de Paris-La défense,

à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des entreprises de Paris-la-Défense et des établissements secondaires, des bureaux d'accueil et d'information qui peuvent lui être rattachés.

M. Stéphane ALBERT reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la région Île-de-France, y compris les groupes présentant des bilans consolidés et relevant de la compétence du département Analyse et cotation des groupes de Paris-La Défense. Cette délégation s'exerce dans les limites fixées par le Directeur régional d'Île-de-France.

M. Stéphane ALBERT peut subdéléguer sa signature aux chefs de département du service des entreprises de Paris-la-Défense et à leurs adjoint(e)s.

M. Stéphane ALBERT peut également subdéléguer sa signature au délégué responsable des Grandes Entreprises.

Fait à Paris-la-Défense le 17 mars 2025

Alain GERBIER